

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 31 mars 2011, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions MAROC TELECOM.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 16 000 000 actions (soit 1,82% du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 210 DH ;
- Prix minimum de vente : 135 DH ;
- Durée du programme : 18 mois à compter du 13 juin 2011.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 18 avril 2011.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de MAROC TELECOM et à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/008/2011

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières